Hautes Pyrénées Rocades Tarbaises

Paris, le 08 juillet 2010 : signature du premier PPP routier français attribué au groupement auquel appartient CDC Infrastructure

Le Conseil général des Hautes-Pyrénées a attribué au groupement d'entreprises composé de CDC Infrastructure (45%), Malet (21,5%), NGE (21,5%) et Demathieu & Bard (12%), le contrat de partenariat public privé (PPP) pour l'achèvement du contournement routier de Tarbes.

Ce premier PPP routier en France prévoit la conception et la réalisation du projet, son financement, son entretien et sa maintenance pendant 20 ans, en échange du paiement d'un loyer annuel par le département.

Le projet intègre des critères développement durable (intégration paysagère et éco-conception, prise en compte des caractéristiques hydrauliques locales, réduction des nuisances sonores).
L'achèvement du contournement routier de Tarbes est prévu dans moins de trois ans.

Contact :

Jean Bensaïd
01 58 50 22 76
Jean.bensaid@cdcinfra.com